



DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE PERONNE
CANTON D'ALBERT
COMMUNE DE BEAUMONT-HAMEL

AVIS A LA POPULATION

2 ème POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE :

Comme promis dans notre communication du mois de novembre, nous revenons vers vous avec cette édition pour vous résumer dans les grandes lignes la réunion publique du 3 décembre.

La fin de l'ADSL et la **fermeture du réseau cuivre sur le territoire national sont prévues pour 2030**. Il est impératif de se raccorder à la fibre dès que possible afin de continuer à bénéficier du téléphone et d'internet.

Pour les foyers qui n'ont pas ou n'utilisent pas internet, des offres fibres uniquement téléphone fixe existent (les opérateurs ne vous en parlent pas forcément), il faut demander !

Autre point important, **le raccordement à la fibre est gratuit** (rien n'est gratuit, c'est déjà payé par la Communauté de Communes), vous avez juste à payer le prix de l'abonnement et la location de la box. Si un démarcheur vous demande de payer le raccordement, c'est probablement un escroc !

Afin de savoir si votre logement peut être raccordé à la fibre, rendez-vous sur le site : <https://www.altitudeinfra.fr>

- En haut à droite cliquer sur « éligibilité fibre »



- Renseignez votre adresse (pour exemple ici la mairie 5 Place de l'Eglise)

TESTEZ VOTRE ELIGIBILITÉ.
Bénéficiez du très haut débit !

NO 1 RE BEAUX	COMMUNE	RUE/VOIE	NUMERO	
(80) SOMME	BEAUMONT HAMEL (I)	PLACE DE L EGLISE	5	VALIDER

- Votre habitation devrait apparaître sur une carte, représentée par un pictogramme représentant une maison de couleur bleue ou grise (voir image ci-dessous)

A cette étape, 3 cas possibles :

1 / Si votre habitation est représentée par un pictogramme gris, mauvaise nouvelle, il va falloir patienter... dès que le pictogramme sera bleu, vous pourrez passer à l'étape suivante



2/ Si votre habitation est représentée par un pictogramme de couleur bleue, **vous êtes éligible et vous pouvez commencer vos démarches.**



3/ Votre habitation n'apparaît pas sur la carte d'altitude infra somme, rendez-vous sur le site des bases d'adresses nationales à cette adresse : <https://adresse.data.gouv.fr>
Cette plateforme est utilisée par la mairie pour gérer et certifier vos adresses auprès de différents organismes (fibre optique, secours, gps,...). Si votre habitation n'apparaît pas sur la base d'adresses nationales (c'est peu probable, nous avons bien travaillé !), contacter la mairie.

Le démarchage

Actuellement, uniquement SFR s'est rapproché de la mairie pour nous informer du début des prospections. Les interlocuteurs pour SFR sont les suivants :

M Erkan Candan (0667673080)

M Christophe Clery (0628628553)

Les démarcheurs des autres opérateurs arriveront sur la Commune très prochainement et ne se présenteront pas forcément en mairie.

Nous ne pouvons que conseiller aux personnes les plus éloignées du Numérique de se faire accompagner par une personne de confiance avant de s'engager dans quoi que ce soit.

Il est possible que certains démarcheurs vous disent qu'ils se sont présentés en mairie avant de venir chez vous, mais **JAMAIS** la Commune ne vous conseillera un opérateur plutôt qu'un autre.